



**Procès-verbal
de la 4^e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2021-2022
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

Félicitations à l'équipe-école pour le retour en janvier qui a été très bien géré pour l'école en ligne.

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Karine Martin et appuyé par Valérie Nantais-Martin

QUE : l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

CÉ #2022-01-001

➤ ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 DÉCEMBRE 2021

Modification : La rencontre n'a pas eu lieu au salon du personnel, mais par Teams.

Il est proposé par Valérie Nantais-Martin et appuyé par Geneviève Legault.

QUE : le procès-verbal du 14 décembre 2021 soit adopté avec les modifications proposées.

CÉ # 2021-01-002

➤ ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL

Pier-Samuel fait les suivis du procès-verbal.

4. COMPLEMENT AU POSTE DE REPRÉSENTANT DU PERSONNEL PROFESSIONNEL

Béatrice Vandavelde se retire du conseil d'établissement. On souhaite la bienvenue à Roxanne Perrault, psychologue, qui a accepté de se



**Procès-verbal
de la 4^e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2021-2022
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

joindre à l'équipe du conseil d'établissement. Roxanne s'occupe du Pavillon Brassard et elle est aussi attirée à trois autres écoles.

5. RÉOLUTION POUR LES MONTANTS REÇUS EN LIEN AVEC LES MESURES PROTÉGÉS

La direction présente les sommes reçues de la part du gouvernement pour les mesures protégées. Les montants alloués sont définis dans le budget annuel. Les mesures sont nommées une par une.

Un membre demande si les montants prévus ont été reçus. La direction confirme que c'est le cas.

Un autre membre questionne la mesure en lien avec les élèves doués. La direction explique que le montant sert à travailler avec des élèves ciblés même si ceux-ci n'ont pas été préalablement dépistés. Un membre (spécialiste au sein de l'équipe-école) explique que si la douance est associée à une souffrance, des ressources sont disponibles.

La répartition des montants se fait parfois après l'adoption du budget, ce qui est le cas pour « on bouge au cube ». La direction tiendra le CÉ au courant des mesures et des sommes qui pourraient être ajoutées. Les noms et les numéros de mesures changent souvent; la direction a souligné au centre de service le besoin de clarifier et d'unifier la façon de nommer ces mesures.

Il est proposé par Karine Martin et appuyé par Sébastien Bérard.

CÉ # 2021-01-003

QUE : La résolution soit adoptée telle que présentée.

➤ **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

6. ADOPTION DU PLAN DE CONTINGENCE POUR LE SERVICE DE GARDE

Au début du mois de janvier, le Ministère a demandé aux écoles de déployer un plan de contingence dans les services de garde dû à la pénurie de main d'œuvre. Le centre de services scolaire des Sommets



**Procès-verbal
de la 4^e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2021-2022
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

a fait une proposition. Compte tenu de la quantité d'employés au service de garde (une dizaine d'employés), il est possible de trouver en ce moment des remplaçants. La prémisses est de maintenir le plus possible les services aux élèves.

Au sujet du sondage, un membre explique deux possibilités : faire le sondage auprès des parents en amont ou bien envoyer le sondage à la dernière minute pour ne pas créer d'inquiétudes.

Un autre membre croit, selon son expérience en CPE, qu'un sondage envoyer en amont peut apporter de la confusion auprès des parents.

Elle suggère d'attendre d'être plus près du point de rupture avant l'envoi. Un troisième membre partage ce dernier avis et explique que pour les parents avec des horaires variables il est de toute façon difficile de prévoir comment pallier un bris de service.

Lors de la discussion, il est suggéré de permettre aux parents d'inscrire sur le sondage le fait qu'ils ont un horaire variable. Il est également proposé de donner aux parents plus de détails sur bris de service.

La direction explique que ce bris arriverait surement davantage en fin de journée dans le cas où plusieurs éducatrices devraient quitter pour s'isoler. Le courriel sera préparé et présenté lors de la prochaine séance.

Un membre questionne la plus-value du sondage puisque les parents seraient face à une situation problématique. Les parents auraient par exemple un délai de 24h ou 48h pour s'organiser face à la fermeture possible d'un groupe.

Un autre membre questionne si l'équipe est aussi solide face aux pédagogiques. La direction mentionne que l'équipe est assez grande. Un membre de l'équipe mentionne par ailleurs qu'il y a moins de personnel lors des pédagogiques et que le défi est plus grand lors des journées de classes.

Une discussion a lieu au sujet de la deuxième étape du plan de contingence. Présentement, il y a moins d'élèves du 3^e cycle qui



**Procès-verbal
de la 4^e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2021-2022
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

fréquentent le service de garde. La direction explique que c'est important d'inclure la fratrie dans cette priorisation. Une éducatrice s'occupe du groupe des 5^e et 6^e années. Si le groupe est fermé, cela libérerait une éducatrice.

Un membre demande si le retrait des élèves serait une suggestion ou une imposition. La direction mentionne que ce ne serait plus un choix. Un membre questionne l'enjeu de sécurité pour des parents qui font le choix de mettre leur enfant au service de garde. Elle mentionne son inconfort d'imposer aux parents le bris de service.

La direction mentionne que ce ne serait pas des élèves HDAA. Dans un contexte de pénurie, il serait aussi possible d'affecter du personnel ou de prendre des parents.

Un autre membre trouve que c'est délicat de se positionner pour décider quel élève a le plus besoin du service de garde. La diminution d'un service ne fait pas de discrimination ce que le choix du retrait du service pour les élèves du 3^e cycle pourrait amener.

Un membre mentionne l'idée d'être proactif et de sensibiliser les parents à responsabiliser les enfants pour leur apprendre à rester seuls à la maison en offrant des cours de gardiens avertis.

La direction propose qu'on retire le point 2 du plan de contingence. Suite au sondage, les groupes seraient réorganisés.

Un membre demande si légalement il est nécessaire d'être employé du service de garde pour pouvoir aider. La direction confirme que les intervenants doivent être des personnes embauchées étant passées par un processus de vérification d'antécédents pour satisfaire aux assurances.

Un membre suggère de faire un sondage auprès du personnel pour avoir un regard global sur les disponibilités de chacun. La direction explique que cette démarche est faite régulièrement, mais qu'il préfère prendre des volontaires.

Un membre demande à la responsable du service de garde si le fait d'interrompre le service à 17h est une solution efficace puisque les



**Procès-verbal
de la 4^e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2021-2022
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

élèves sont présents en plus grand nombre entre 15h et 16h. La technicienne mentionne qu'elle a une bonne liste de remplaçantes pour l'instant et que le fait de fermer plus tôt n'aurait pas beaucoup d'impact en dehors de soulager l'horaire d'une personne qui aurait commencé à travailler tôt.

Un membre réitère la possibilité d'offrir aux parents d'encourager leurs enfants à suivre la formation « seul à la maison » qui se donne en ligne dans le but d'être proactif pour la prévention et de rassurer les parents. L'information pourrait être transmise aux familles qui prendraient elles-mêmes en charge cette formation.

Un autre membre explique que son garçon avait fait le cours « je me garde seul » et que cela l'avait rassuré. Le cours pourrait être suggéré dans le Farfadet pour informer les parents.

La direction rappelle que c'est une situation exceptionnelle. L'élément 2 sera modifié. Lors de la prochaine séance, un suivi sera fait.

Il est proposé par Patricia Gaumond et appuyé par Christelle Proulx Cormier.

QUE : le plan de contingence du service de garde l'école soit adopté avec une modification du point 2.

CÉ # 2021-01-004

➤ **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

7. CONSULTATION SUR LES BESOINS EN BIENS (MOBILIER, APPAREILLAGE ET OUTILLAGE) AINSI QU'EN LIEN AVEC LES AMÉLIORATIONS ET LES TRANSFORMATIONS DE LA BÂTISSE

La direction explique que des critères ont été établis suite à la priorisation des besoins. L'exercice sera fait avec les membres du personnel. La direction rendra disponibles les informations pour que les membres du CE et les membres du personnel puissent poser des questions. Le centre de service va prioriser les besoins au travers de tous les besoins du centre du service.



**Procès-verbal
de la 4^e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2021-2022
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

Un membre mentionne le fait qu'il est difficile pour les parents de connaître les besoins concernant les améliorations des bâtiments.

Les membres du personnel se prononceront aussi face aux besoins. Une autre membre mentionne qu'il serait intéressant que les besoins mentionnés par le personnel soient transmis au CÉ.

Un autre membre suggère qu'un sondage soit aussi fait auprès des élèves pour connaître leurs besoins. La direction approuve cette suggestion puisque les élèves peuvent avoir une perspective différente de l'école.

Un membre demande ce sondage inclura les échangeurs d'air et les ventilateurs. Ce sera le cas.

8. INFORMATION DE LA DIRECTION

8.1 INSCRIPTION ANNUELLE 22-23

La période sera étalée sur deux semaines. Les parents ont la possibilité de s'inscrire par Mosaïk. L'inscription en ligne limite l'inscription sur place.

8.2 POINTS CONCERNANT LES MESURES EN LIEN AVEC LA COVID-19

- ÉTAT DE LA SITUATION DEPUIS LA DERNIÈRE SÉANCE

Plusieurs classes ont été fermées en décembre. Les membres du personnel sont revenus en poste le vendredi. Bon coup : un sondage a été fait en décembre pour mettre à jour la liste des besoins en matériel informatique. 220 appareils ont été déployés le 7 janvier en après-midi. Le service de garde exceptionnel a été déployé la semaine suivante. Cinq classes sont restées ouvertes. La santé publique a décidé qu'il n'y aura plus de fermeture de classe. Un isolement est prévu dès les premiers symptômes pour les élèves et les membres du personnel. La direction explique les nouvelles particularités des mesures Covid. Un membre félicite la gestion face au



**Procès-verbal
de la 4^e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2021-2022
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

matériel pour la semaine en ligne. Elle questionne si les cas Covid sont comptabilisés et envoyés au ministère. La direction explique que le CS ne veut plus connaître le nombre de cas. Il envoie les absents du jour le mardi et le vendredi. À l'interne, le registre est maintenu, mais la santé publique n'exige plus de registre.

- **ENSEIGNEMENT À DISTANCE / SDG EXCEPTIONNEL / CLASSES SPÉCIALISÉES EN PRÉSENTIEL**
- **GESTION DE CAS ET DES CONTACTS**

8.3 SONDAGE EN LIEN AVEC LA VIOLENCE ET L'INTIMIDATION À L'ÉCOLE (3^E ANNÉE À LA 6^E ANNÉE)

Point de suivi : intérêt à participer au comité PACVI. Un membre est intéressé.

Un autre membre demande si elle peut recevoir le courriel d'information. La direction fera le suivi.

La direction explique qu'une consultation a été faite le 8 et 9 décembre en collaboration avec des enseignants et des stagiaires en travail social. À partir de ces données, un travail sera fait pour analyser les besoins.

Un membre demande si ce sondage est suffisant pour répondre à l'obligation du CÉ de questionner les élèves dans l'année. C'est effectivement suffisant.

8.4 PORTRAIT DES ACTIVITÉS PARASCOLAIRES À L'ÉCOLE

Un membre demande quelle est l'offre d'activité le midi et après l'école en temps normal (hors situation de



**Procès-verbal
de la 4^e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2021-2022
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

covid). La direction explique que les stagiaires en travail social ont sondé des élèves du 3^e cycle. Du basket est offert le midi pour les élèves du 3^e cycle par les enseignants d'éducation physique. Certaines enseignantes du 3^e cycle offrent aussi du soutien le midi. La psychoéducatrice aimerait offrir un club d'échec. Tonus dans le passé offrait aussi une activité

Un membre remercie l'équipe pour ces initiatives.

Un autre membre suggère la possibilité d'offrir des activités supplémentaires au travers des organisations de la région. Pier-Samuel mentionne que plusieurs entreprises ont dû se réinventer dans la dernière année. En pénurie de personnel, ceci semble difficile. Josée mentionne que l'école est nombreuse et qu'il manque de locaux. Il y a un réel enjeu de locaux pour pouvoir mettre en place des activités supplémentaires.

Un autre membre suggère que le CÉ envisage un remue-méninge pour recueillir des idées et discuter des possibilités. Il est aussi mentionné qu'il y a possibilité d'avoir des organismes extérieurs qui proposent des activités comme service et suggère la possibilité de mettre cet item à l'ordre du jour d'ici la fin de l'année. Sébastien trouve l'idée intéressante. Un membre mentionne de ne pas oublier que le cirque utilise aussi le gymnase.

La direction propose de regarder les offres sans oublier de prendre en considération l'organisation que ceci implique les jours de pluie.

8.5 CONCESSIONNAIRE

Sodexo a décliné l'offre compte tenu de la pénurie de personnel. Le fou du roi vendra visiter les installations la semaine prochaine.

9. INFORMATION DES ENSEIGNANTS (S'IL Y A LIEU)



**Procès-verbal
de la 4^e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2021-2022
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

Aucune

10. INFORMATION DU PERSONNEL DE SOUTIEN (S'IL Y A LIEU)

Aucune

11. INFORMATION DE L'O.P.P. (S'IL Y A LIEU)

Il n'y a pas eu beaucoup de réponses de la part des parents.

12. INFORMATION SUR LE COMITÉ DE PARENTS (S'IL Y A LIEU)

Aucune

13. CORRESPONDANCE

Aucune

14. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune

15. VARIA

a.

b.

c.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 20h25.

(signature)
La présidente d'assemblée

(signature)
Le directeur



**Procès-verbal
de la 4e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2021-2022
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

| | |
|--|--|
| | |
|--|--|